

Prévenir les Violences Sexistes et Sexuels (VSS) dans les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) – en E-learning

THEMATIQUES : RESSOURCES HUMAINES / GESTION D'ASSOCIATION / D'ENTREPRISE



Présentation

Cette formation à distance s'adresse spécifiquement aux professionnels et aux (dirigeants) bénévoles qui interviennent dans les structures d' Accueil Collectif de Mineurs (ACM) tels que les animateurs et animatrices, les responsables en charge des équipes, les salariés exerçant les fonctions de direction de ces espaces, et les membres dirigeants bénévoles des associations concernées.

Le + de la formation

Une pédagogie interactive et adaptée visant une dynamique collective. Une fiche guide pour engager un travail collectif de socialisation de cette prévention en équipe est par ailleurs fournie aux structures, encouragées à mettre en œuvre la démarche qui leur conviendra le mieux.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les obligations légales spécifiques incombant aux Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) pour agir contre les violences sexistes et sexuelles.
- Identifier les facteurs de risques qui peuvent favoriser ces violences.
- Comprendre les enjeux et les risques liés à la relation encadrant·e et mineur.e
- Connaître les outils et les ressources disponibles pour prévenir les violences sexistes et sexuelles au sein de la structure.
- Connaître les modalités pour agir :
- Prévenir l'apparition des violences.
- Identifier les signaux d'alerte.
- Accueillir la parole d'un·e mineur.e victime.
- Signaler une situation de violences dans un ACM.

Contenu du programme

Les obligations et les risques spécifiques dans les ACM

- Les obligations des ACM
- Les spécificités et facteurs de risques spécifiques aux ACM
- Un focus sur la relation encadrant·e- mineur.e

Infos pratiques

PUBLIC

- Salarié·e·s
- Bénévoles

PREREQUIS

Avoir suivi au préalable la formation
Prévenir les VSS au travail

MÉTHODES PEDAGOGIQUES ET SUPPORTS

- Méthodes actives et participatives.
- Fiches ressources téléchargeables.

INTERVENANT·E

Expert.e de la prévention des
Violences Sexistes et Sexuelles (VSS)

DUREE :

15 minutes

MODALITÉS

E-learning – formation à réaliser en autonomie

• Chaque session débutera le 12 du mois, et se terminera le 12 du mois suivant.

• Le lien d'accès à la formation sera transmis aux stagiaires le jour du début de la formation.

• Les certificats seront adressés à l'issue de la formation aux personnes qui auront suivi la totalité du module.

Comment agir : prévenir, détecter, accueillir la parole et signaler

- Prévenir les violences sexistes et sexuelles : les outils disponibles
- Identifier les signaux d'alerte et poser la question
- Accueillir la parole d'un·e mineur.e victime
- Signaler une situation de violences

Tout au long de cette formation, l'évaluation des acquis est réalisée de manière continue et se présente sous diverses formes :

- Quiz de validation des connaissances.
- Études de cas pratiques.
- Réflexion sur des mises en situation concrètes.

Cette formation courte est complémentaire à la formation « Prévenir les VSS - Violences Sexistes et Sexuels au travail », également proposée à distance. Ces deux formations sont soutenues par un projet conventionnel de la branche ECLAT.

COÛT DE LA FORMATION

- Il n'y a pas de coût associé à la formation pour les personnes appartenant à la branche ECLAT, qui porte la formation.
- Pour les autres CCN, nous effectuerons des devis pour que vous puissiez faire une demande de prise en charge auprès de votre Opco.

Formation conçue en partenariat

avec



des métiers de l'Education, de la Culture, des Loisirs,
et de l'Animation agissant pour l'utilité sociale
et environnementale, au service des territoires